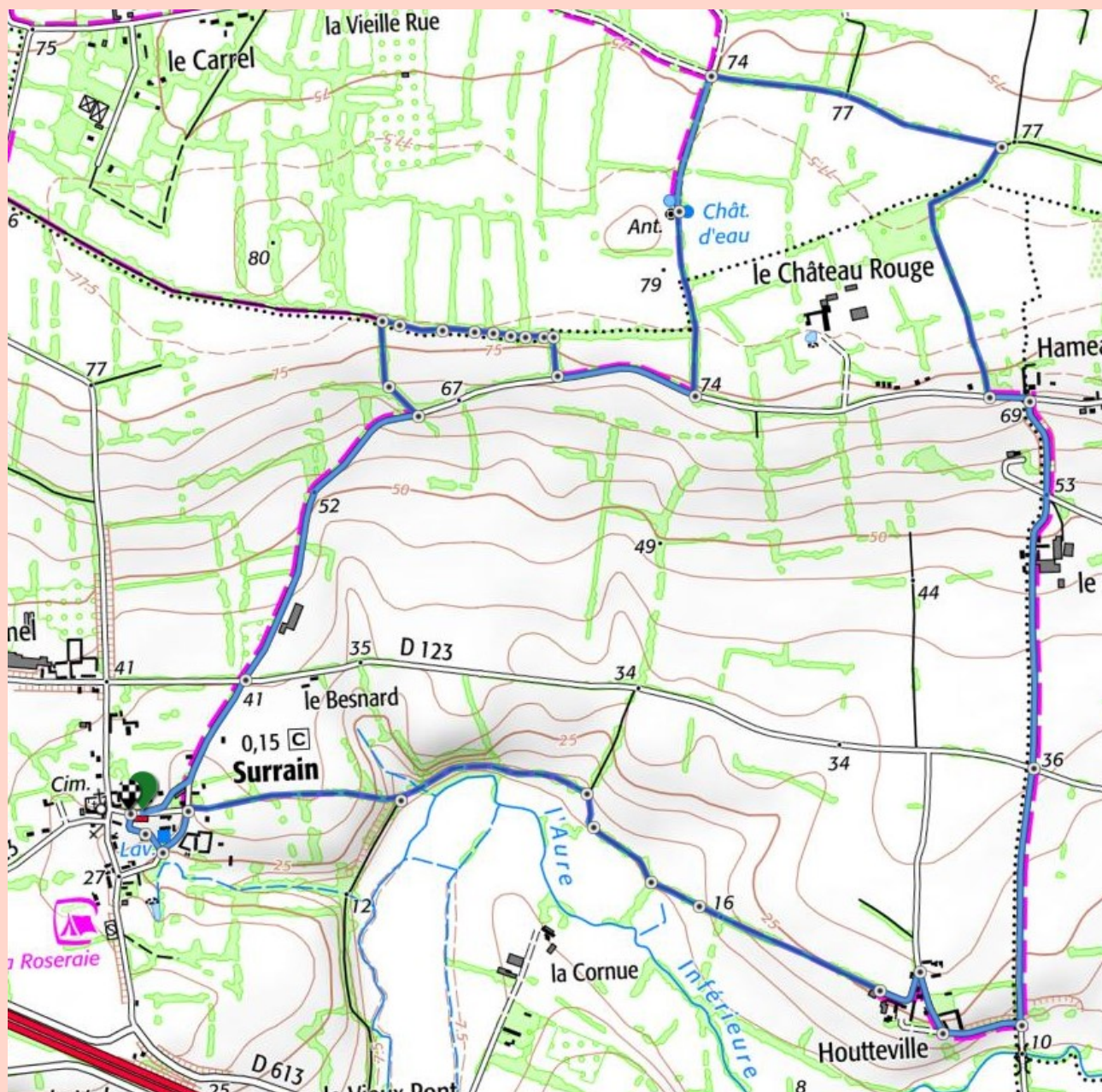


« La P'tite sportive »

Surrain (9 km)

La « P'tite sportive » est une adaptation au décret du 29 octobre (case 6 de l'attestation obligatoire). Le but est d'inciter les habitants à sortir de chez eux mais aussi de faire connaître les petites routes et chemins du territoire.



Les allures (toujours dans le respect des gestes barrières) :

- Moyenne, entre 4 km et 4,5 km/h, c'est l'allure de la marche normale.

Mode pratique sportive, se pratique de manière individuelle (application ministère des sports)

- Soutenue, de 4,5 km et 5 km/h, c'est l'allure d'une marche un peu plus sportive.
- Rapide, plus de 5 km/h, c'est l'allure des marcheurs entraînés et aussi des adeptes de la Marche Nordique et du footing.



**Isigny
Omaha**
OFFICE DE TOURISME